

INCENDIES

Vancouver. — British Columbia Mills, Tunber & Trading Co. assurés.

DÉCÈS

Thibert Creek. — Jos. McCarthy, mag. gn.

Golden. — Pogue & Murphy, bois de sciage; Jas. Pogue, décédé.

Nanaimo. — John Mitchell, eaux gazeuses.

Victoria. — Fred. Adams, entrepreneur.

EN DIFFICULTÉS

Vancouver. — B. F. Heney, harnais.

CONCORDATS

New Westminster. — Frank Crake, boucher.

INCENDIES

St-Jean. — Cough & Moore, plombiers; assurance \$2,200.

Brown & Co., plombiers; assurance, \$500.

DÉCÈS

St-Jean. — Geo. O. Crosbie, hôtel.

TERRENEUVE

CESSIONS

St-Jean. — J. W. Foran & Sons, encanteurs.

CONCORDATS

St-Jean. — P. Jordan & Sons, nouveautés; à 50c.

O. H. Dannielle, restaurant et épicerie; à 30c.

ASSURANCES.

Il est question d'organiser en Floride et en Californie une compagnie d'assurance contre les dommages causés par la gelée aux fruits: oranges, ananas etc. Les fortes gelées destructives comme celle de cette année n'arrivent guère que tous les dix ou douze ans; mais il y a des dommages plus ou moins légers presque tous les ans; l'assurance serait par conséquent sûre de trouver des risques à couvrir.

On annonce la fondation prochaine, en France, d'une société mutuelle qui assurera les époux contre les conséquences pécuniaires qu'entraîne la dissolution prématurée du mariage par le divorce. Cette société, qui aura nom "Le Divorce", est appelée à un grand succès si elle veut établir une succursale à Chicago.

Non, mais l'idée de voir un agent de la nouvelle société suivre les jeunes époux dans leur voyage de noces pour solliciter d'eux une proposition d'assurance contre le divorce, est tout à fait drôle. Peut-être fera-t-on stipuler dans le contrat que le "futur époux" sera tenu de fournir une police de \$..... contre le divorce et d'en payer régulièrement les primes!

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous prions instamment nos abonnés de nous avertir sans retard s'ils éprouvent le moindre retard dans la réception du journal.

Les abonnés de la ville doivent recevoir leur journal le vendredi et ceux de la campagne le samedi.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

LÉANDRE BEAUCAIRE, Epicier,

1349 rue DeMontigny, cité de Montréal,

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public, à la place d'affaires du failli.

VENDREDI LE 5ème JOUR D'AVRIL, 1895,
A ONZE HEURES A.M.

Tout l'actif cédé en cette affaire par inventaire, savoir :

Fond de commerce d'épicerie, liqueurs, foin et grains	\$ 540 ⁰⁰
Roulant et accessoires, cheval, voitures et coffre-fort	571 31
Dettes de livres, par liste, au montant de	2171 89
(Seront vendus séparément).	
Loyer des prémisses au 1er mai 1896	194 00
	\$3,780 54

Le tout sera vendu pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, Jeudi, 4 avril 1895. L'inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Cessionnaires,
15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

In re

GEORGE WELDON, de Montréal,

Encadreur d'Images,

Failli.

Des soumissions endossées "Soumissions re Geo. Weldon" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI,

Samedi, le 30 Mars 1895.

Pour l'achat de l'actif suivant de la succession :	
1—Verres, moules finies, moules en blanc, dos de cadres, patrons, bancs, etc.	\$ 766 24
2—Cadres de miroir, cadres en blanc, mou-lures, etc.	637 55
3—Gravures non encadrées, esquisses, etc.	306 50
4—Cadres de photographie, peluchés et dorés, chevalets, etc.	572 03
5—Autotypes, photographies, aquarelles, gravures de couleur, etc.	889 07
6—Peintures à l'huile encadrées, aqua-relles, gravures, esquisses, etc.	2,217 25
	\$5,298 64

Les soumissions peuvent être faites pour le tout en un lot, ou pour n'importe lequel des items ci-dessus séparément, et ceux qui désirent ne pas payer comp ant devront spécifier le délai qu'ils veulent avoir et les garanties offertes.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

On peut voir l'inventaire au bureau du curateur, No. 12 Place d'Armes, Montréal, et on pourra voir le stock au magasin, coin des rues Bleury et Dorchester, les 28, 29 et 30 courant, de 9 a.m. à 6 p.m.

DAVID SEATH,

Curateur.

Montréal, 21 Mars 1895.

Temoignage. 2
Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consomption, etc.

Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE Co., Québec.

Messieurs—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE, et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieux du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre,

Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 89 rue Saint-Jacques.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

JOSEPH LECOMTE,

de la cité de Montréal

Les soussignés vendront par encan public.

MARDI 16 AVRIL 1895, A 11 HEURES A.M.

Au Bureau de Chs. Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal, pour le bénéfice de ceux y concernés et la faillite, l'IMMEUBLE suivant :

UN LOT DE TERRE formant partie du lot No onze cent trente-sept (1137) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie, mesurant soixante et quatre pieds de front sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins, et borné en front par le chemin Papineau, et en arrière par le Parc Logan, avec bâtisses sus-érigées.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,

1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,

Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

D. Z. GUAY,

Napierville, failli.

Le soussigné vendra par encan public,

Mercrèdi, le 3 Avril 1895, à 11 hrs a.m.,

Aux salles d'encan de Marcotte Frères, No. 69 rue St-Jacques, l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Fonds de commerce consistant en	
Marchandises sèches	\$3028 15
Ferronnerie	871 27
Chaussures	613 95
Épicerie et Provisions	583 71
Hardes faites, Chapeaux et Fourrures.	644 55
Papeterie	204 13
Cuir Harnais, etc.	197 74
Vaisselle	89 18
Ameublement du magasin	304 50
Reculant	100 00
Bois de corde	67 04
Ustensiles de la fromagerie	200 00
	\$6795 82

Dettes de livres et billets recevables suivant liste, jugements..... \$1153 37

L'inventaire et la liste des dettes de livres sont à mon bureau. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi le 2 avril.

Pour autres informations, s'adresser à

AMEDEE LAMARCHE, Cessionnaire,

No. 1709 rue Notre-Dame.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

Montréal, 27 mars 1895.